

MAISON des HABITANTS

Compte-rendu de la réunion du jeudi 9 novembre 2023

Habitants : Josette RECALT, Yannick MARTIN, Cédric LEROY, Sylvie CROZEL, Oriane AMALRIC, Aline AUGER et Pauline NEUWIRTH

Elus : Marine LEGENDRE (adjointe à la participation citoyenne), Jean-Luc PETITCLERC (adjoint à l'action sociale, à la petite enfance et aux outils numériques), Isabelle MIROGLIO (élue à la culture, la vie association et évènementiel) et Laurence KAHN (conseillère au logement et logement social)

Agent : Céline VERDON (responsable du service Vie locale)

Excusés : Jean-Claude TISSEYRE, Cyril HUGOUNENQ et Albert MOLLARD

1- Etudes villa Brise des Neiges

➤ Le bâtiment de la villa BDN : les élus et les services techniques ont rassemblé les différentes études qui ont été menées depuis les années 2000 sur la Villa.

La conclusion est que le bâtiment ne pose pas de problèmes de structure. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas de travaux potentiellement conséquents à réaliser notamment si le projet MDH incluait un usage du sous-sol (sujet de l'humidité et des infiltrations).

Il ressort donc qu'il existe bien deux aspects quant à la faisabilité de la MDH:

- un aspect aménagements et accessibilité dans le respect de la réglementation ERP sur la base d'un programme
- un aspect plus technique avec notamment les impacts des remontées capillaires (travaux estimés à près de 200 000 € il y a plus de 10 ans).

Ce deuxième aspect n'est pas directement lié au projet de MDH mais bien à la pérennité d'un bâtiment communal quel que soit son usage. Pour autant, en fonction des montants associés aux travaux et à l'obligation ou non de les traiter, le projet MDH pourrait être différent (usage ou non du sous-sol) ou a minima de temporalité différente en fonction de la capacité de la Ville à faire.

Sur cette base, sera lancée une mise à jour par un bureau d'études spécialisé du chiffrage des éléments techniques à réaliser.

➔ Conclusion : dans notre programme, proposition de prévoir trois scénarios :

- 1- Une MDH juste en rez-de-chaussée
- 2- Une MDH juste en rez-de-jardin
- 3- Une MDH avec les deux niveaux

2- CAF et l'Incongrue

➤ **CAF** : Rencontre de Céline et de la directrice du CCAS avec la CAF début octobre 2023. La CAF propose d'intervenir lors d'une de nos réunions pour expliquer clairement ce qu'est un Espace de Vie Sociale (EVS), comment avoir l'agrément et ses modalités → À prévoir en Janvier 2024.

La CAF finance en partie un coordinateur du lieu.

À noter que la CAF ne conventionne qu'avec un partenaire : soit la commune soit une association (sa préférence). Importance de la gouvernance et de la participation citoyenne.

Sur les conseils de la CAF, proposition de rencontre avec l'Incongrue, EVS dont le projet ressemble fortement au nôtre.

➤ **Rencontre avec l'Incongrue à Gières** : EVS récente, projet similaire

Date à planifier en novembre / décembre, la date sera transmise au groupe pour que 2 ou 3 personnes accompagnent Marine et Céline.

<https://lincongrue.fr/>

3- Bilan de la réunion publique de restitution du jeudi 12 octobre 2023

25 personnes présentes lors du temps de présentation puis environ une douzaine durant le temps d'atelier et 7 inscrits avec nom et mail.

La présentation de la réunion est disponible sur le site ville ainsi que le programme lorsqu'il sera finalisé.

À noter le message de M. RUPPLI qui propose d'animer des ateliers d'informatique gratuit pour une bonne utilisation des outils numériques.

Après la finalisation du programme, inviter ces 8 personnes à la réunion du groupe à partir de janvier → Céline les en informe par mail

4- Rédaction du programme

Voici la trame du programme à rédiger.

À noter qu'après discussion le groupe ne souhaite travailler que sur un seul scénario à savoir le scénario idéal sur les deux niveaux avec ou sans phasage.

- 1- Objectifs du projets et enjeux : utilisateurs de la MDH, ERP, accessibilité PMR...
- 2- Contexte du projet, géographie du site (choix du site)
⇒ Par Cédric

3- Synthèse des usages cf schéma

5- Détailler le projet phasé

Décrire le scénario idéal sur les deux niveaux avec ou sans phasage

5- Pour chaque usage, définir :

- La surface
- Les fonctions
- Le nombre et le type d'usagers accueillis
- Les liaisons avec les autres espaces
- Que prévoir en mobilier, aménagements et autres caractéristiques techniques (puissance électrique – température – besoin en eau – besoin en rangement – besoin en serrures et accès - éclairage)
- Les points de vigilance (déchets, bruit, livraison et stationnement pour le fonctionnement...)
- s'il est impératif en phase 1

Yannick, Sylvie et Oriane travaillent le bistrot associatif.

Jean-Luc, Aline, Pauline et Josette sont sur la résidence artisanale.

Laurence : Magasin pour rien et ressources / renseignements

⇒ **Prochaine réunion le mardi 28 Novembre de 18h à 20h en salle du Conseil en Mairie.**

Objectif : finaliser le programme en vue de l'étude de faisabilité de l'architecte.

Merci à tous de votre participation !